



IN MEMORIAM

L'OR, LE FER ET LE DROIT

Par quatre fois selon mes souvenirs, Monsieur Pierre Bézard, Commandeur de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre du Mérite Officier des Palmes Académiques, Président de la Chambre commerciale de la Cour de Cassation, présida et accompagna nos congrès annuels en enrichissant nos travaux de son expérience Mais Monsieur Pierre Bézard n'est plus Son esprit s'était déjà dissipé et sa vue aussi ce qui était une grande souffrance pour cet homme de réflexion et d'écrits.

Il était né un 10 octobre à Saigon Rue Catinat actuellement Rue Duong Dong Khoi, dans cette rue où battait le cœur de la Cité. Son destin était donc ainsi très tôt étroitement lié au sort de l'Indochine qui devait devenir, après bien des affrontements, le Vietnam indépendant et unifié.

Pendant son enfance, comme il l'écrit lui-même dans son ouvrage ¹, il rappelle comment et avec quels intérêt et curiosité il observait de son balcon l'évolution de cette rue, reflet de toute la Colonie

Quand il parle de ses jeunes années, il raconte ces messieurs en casque blanc ou chapeau de feutre se rendant au travail, ces femmes en robes chatoyantes et chapeaux de paille, ces pousse pousse, ces cyclos et ces bateaux, en un mot comme en mille, cette période joyeuse et peut être un peu insouciant, à laquelle succéda à partir 1945 des conflits qui la bouscula définitivement.

L'homme de réflexion qu'il était et l'historien qu'il était devenu, le pousse à rappeler dans son ouvrage comment les Japonais en guerre contre la Chine profitèrent de la défaite de la France face à Hitler pour occuper l'Indochine française et soumettre en septembre 1940, les troupes françaises d'Indochine. Ils ménagèrent toutefois l'administration coloniale mise en place par le gouvernement de Vichy qui maintenait vaillamment la présence française dans cette Colonie du bout du monde, en préservant la sécurité de ses habitants. Mais le 9 mars 1945, moins de 6 mois avant Hiroshima, les Japonais encore puissants et en guerre contre l'Amérique, attaquèrent les garnisons françaises d'Indochine, portant ainsi un coup fatal à la présence coloniale de la France dans le Sud-Est asiatique. C'en était fini de l'Indochine et les ressortissants embarquèrent, le cœur lourd, vers la France, entassés sur un navire.

Monsieur Bézard fait partie de ces exilés, et revient en France. Ayant obtenu son doctorat en droit à Poitiers, il devient avocat stagiaire à Poitiers (1959).

¹ L'Or, le fer et le droit (Indochine - Vietnam 1940-2009 (Les Indes savantes2011)

Détenteur du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), il entre au service contentieux des Messageries Maritimes.

Il devient Auditeur à l'École nationale de la magistrature (ENM) en 1962, D'abord substitut à Limoges (1964), il est détaché en 1966 à la Chancellerie où il s'occupe de droit européen et international. Dès 1968, il passe au Bureau du droit commercial à la direction des affaires civiles pour s'occuper du droit des sociétés, auprès des gardes des sceaux successifs

À l'époque, sortaient les grands textes sur le droit des sociétés, sur le droit des procédures collectives et sur les groupements d'intérêt économique. Nommé chef du Bureau du droit commercial (1973), il suit à Bruxelles l'élaboration des directives européennes de droit des sociétés et du droit de la bourse.

Devenu Chef des services juridiques de la Commission des opérations de bourse (COB 1976-1982). il est nommé en 1982 Procureur de la République adjoint près du tribunal de grande instance (TGI) de Paris.

Nommé au sommet du parquet de Paris, notamment au cours d'une importante affaire politico-financière de trafic d'armes entre la France et l'Iran, révélée par la Presse en 1986, Monsieur Bézard n'acceptera pas volontiers les consignes du Ministre de la Justice qui avait ordonné par écrit que le parquet prit des réquisitions de non-lieu. D'autres dissensions apparaissent ensuite sur la conduite de l'action publique dans une autre affaire politico-financière concernant des délits d'initiés et des enrichissements personnels pendant la tentative de privatisation d'un grand établissement bancaire....

On ne pactise pas avec Monsieur Bézard. quel que soit le prix.

Ensuite de diverses péripéties il est désigné en 1991, par le Conseil supérieur de la magistrature, à l'unanimité, Président de Chambre à la Cour de cassation et nommé par le premier président Draï à la présidence de la Chambre commerciale..



Dans son ouvrage « L'OR LE FER ET LE DROIT, » il rappelle comment de tout temps la quête de l'or et des richesses donnant la puissance s'est faite par les armes, mais qu'après cette période du fer, vient celle du droit. C'est ce qui permit aux juristes vietnamiens aux cotés des juristes français, avec confiance et considération à créer puis maintenir des liens d'amitié entre le Vietnam et la France..

C'est ainsi qu'en septembre 1990, sollicité par le Gouvernement vietnamien, Monsieur Bézard va revenir au Vietnam et devenir le premier Juriste français à apporter une coopération juridique étroite au Vietnam notamment par l'élaboration du code de commerce et le texte fondamental du code civil. Cette collaboration conduira Monsieur Bézard avec un groupe de juristes vietnamiens à la création de la Maison du Droit à Hanoï en 1993.

Ne cessant ainsi, et concomitamment avec son activité en France, d'accompagner le Vietnam dans la conquête de sa liberté, il gagne la confiance de nombreux vietnamiens ce qui lui valut la reconnaissance du Président de la République Vietnamien qui lui remettra la médaille de la reconnaissance du peuple vietnamien pour son action dans le domaine du droit.

Il est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter de 1998 et maintenu en fonctions jusqu'en juin 1999. Il vivra en partie à Uzès et fera encore trois voyages par an dans son pays natal, le Vietnam. C'est à la faveur de ces voyages qu'il m'a été donné de mieux connaître cet homme exceptionnel et son épouse.

En hommage à sa mémoire et en gratitude de son action à nos côtés, sachons, en acceptant le vide de son absence, reconnaître notre privilège d'avoir connu et croisé le chemin d'un tel homme.

Rolande BERNE LAMONTAGNE  
Expert agréé par la Cour de cassation (honoraire)
Président d'honneur de la CNECJ



*Homme pieux il s'est éteint
en chrétien pour rejoindre
l'ultime tribunal .*